

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et bills privés a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et il a alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

14 Avril, 1874.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté qu'il a été donné avis suffisant de chacune d'elle, savoir les pétitions—de la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique*, demandant qu'un acte soit passé à l'effet de l'autoriser à placer des fonds en actions des institutions monétaires incorporées du *Canada*, en effet de la Puissance et en effets provinciaux, municipaux et étrangers, et en bons et sur hypothèques, et à opérer des dépôts de fonds dans d'autres pays, lorsqu'ils seront nécessaires pour que la compagnie puisse y exercer son commerce d'assurance;—de *Geo. A. Dartnell* et autres, de la cité de *Toronto*, Province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque de *Londres* et du *Canada*";—de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, demandant des pouvoirs pour consolider tout son capital superpréférentiel, primant les actions de premier privilège, et le convertir en un capital-débetures perpétuel; aussi pour recueillir de nouveau fonds dans le but d'augmenter, et d'étendre ses opérations, et pour établir parmi les employés de la Compagnie un fonds de retraite et un système d'assurance en cas d'accident et de mort, sous la direction de la Compagnie;—de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'autoriser la construction d'un embranchement partant d'un point sur la ligne du dit chemin, à ou près la ville de *Clifton*, et se terminant au ou près du village d'*Allenborough*, comté de *Welland*, et le prolongement de cet embranchement jusqu'à un point de l'embranchement *Canada Air Line* du dit Grand-Occidental, et pour d'autres fins;—de l'honorable *Charles Wilson* et autres, de la Cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Le Crédit Foncier Royal"; de *Wm. A. Thompson* et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du pont de la Grande Isle *Niagara*";—et de l'association d'assurance sur la vie, dite de la Confédération, demandant que son acte d'incorporation soit amendé à l'effet de permettre la tenue de l'assemblée générale annuelle à un autre époque de l'année que celle fixée en cet acte, et de modifier les dispositions des sections 18 et 19 du dit acte, et pour d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

WALTER H. DICKSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Shead*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Simpson* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement a présenté son second rapport.